



Comité d'Écoute, d'Étude et de Rénovation de Fréjus

L'Association des habitants de St Aygulf

Association loi 1901 – 460 avenue Gustave Charpentier 83370 SAINT AYGULF

Tél : 06.32.39.34.30 - Mail : cauchy.yvette@orange.fr

CHEMINEMENTS VELO POUR UNE CONTINUITE ENTRE LE FUTUR PONT DE LA GALIOTE ET LES PISTES EXISTANTES

RUE D'ALSACE / ROND POINT GALIOTE

PREAMBULE :

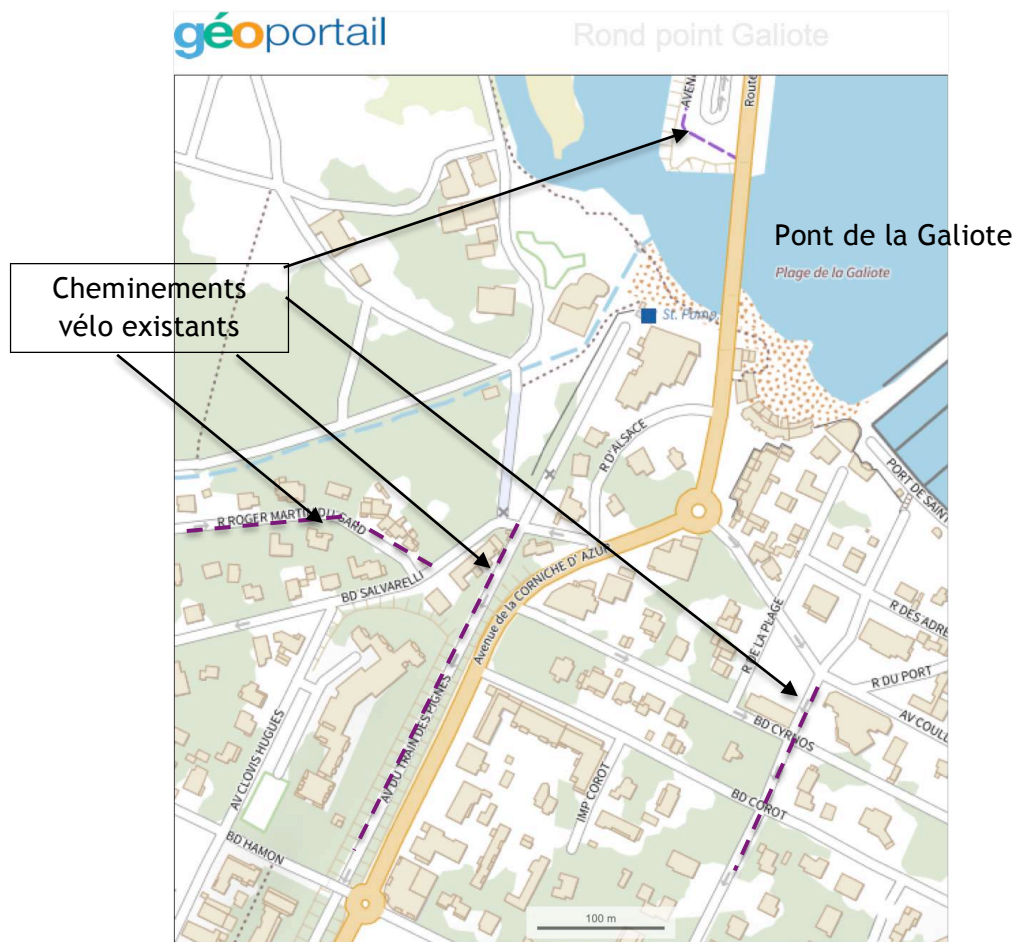
Ce document a pour but d'alerter sur la dangerosité actuelle des cheminements vélos et les éventuelles difficultés à réaliser les jonctions cyclables entre l'existant et la future piste intégrée au pont de la Galiote.

Plusieurs choix existent.

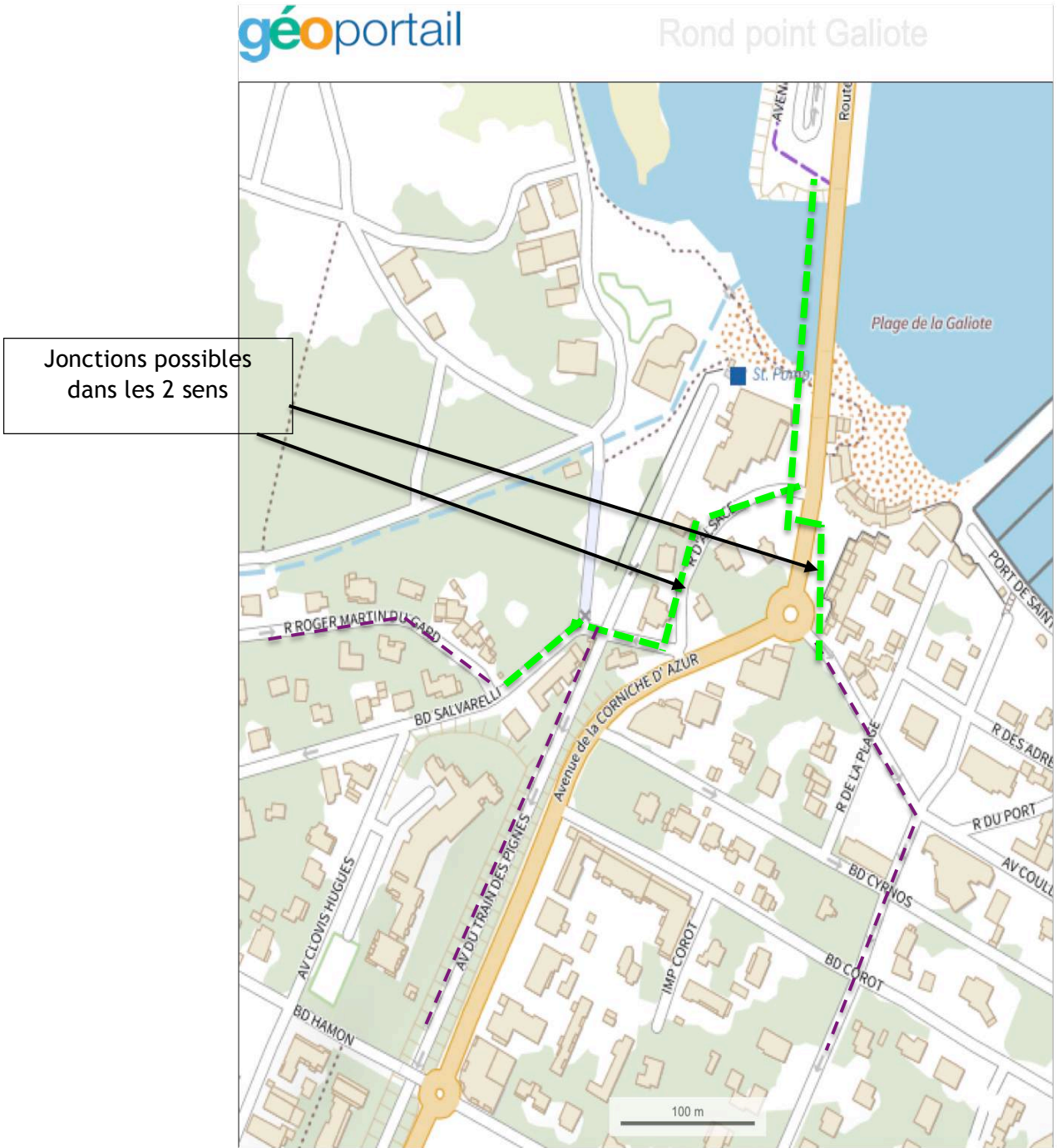
Le financement sera probablement partagé entre la mairie et le département suivant les options retenues (il peut y avoir des expropriations et donc un temps long avant la décision). La question est de savoir qui va mener le projet et dans quel délai.

Les cyclistes ne comprendraient pas que ces jonctions ne soient pas réalisées pour la mise en service du pont

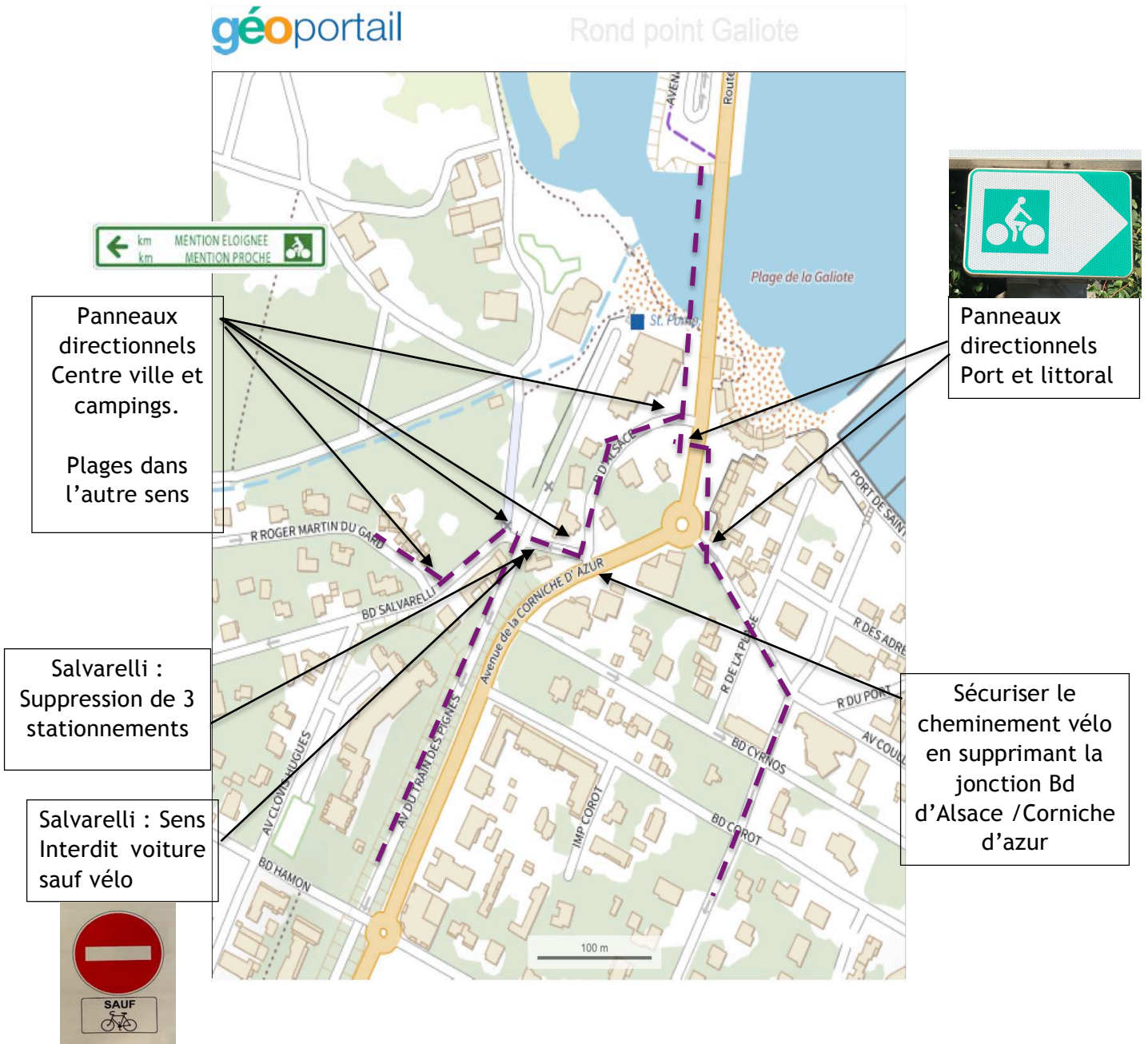
EXISTANT - CONSTAT



PROPOSITION



PROGRAMME



Toute la signalétique au sol est à revoir

PROPOSITION DE L'AGGLO



Pôle générateur de déplacement	
	Centre Hospitalier Intercommunal
	Collège et Lycée
	Gare
	Mairie
	IUT
	Enseignement primaire
	ZAE
Grand type d'aménagement	
	Aménagement existant en site propre
	Aménagement existant en voie partagée
	Cheminement doux existant
	Projet en cours commune et ou département
	Proposition de site propre / semi-propre
	Proposition de passerelle
	Projet en cours par les communes et/ou le département
Stationnement	
	Abri vélo (A créer)
	Arceaux (A créer)
	Borne de recharge (A créer)
	Borne réparation vélo (A créer)
	Box vélo (A créer)
	stationnement existant
Jalonnement	
	DV de position
	DV de confirmation
	DV de pré-signalisation
	DV double fonction
	Panneau A21A

Cette proposition est tout autant valable mais nécessitera un réaménagement du carrefour et du trottoir avec probablement une expropriation de la propriété privée

1



Sortie du pont, arrivée dans Saint Aygulf. La piste cyclable tient en largeur (3m) dans le trottoir existant. Que devient l'arrêt de bus ?

2



Entrée de la rue d'Alsace. Aujourd'hui aucune signalétique pour diriger les cyclistes vers la piste cyclable du train des pignes

3



Rond point de La Galiote : pas de signalétique pour aller vers Avenue Alfred de Musset.

4



Vers l'Avenue Alfred de Musset, le double sens cyclable est invisible, le trottoir trop étroit pour le partager entre les piétons et les cyclistes

5



Portion sens unique du bd Salvarelli : Pas de signalétique pour la piste cyclable du train des pignes ou R.M.du Gard. Tronçon à sécuriser pour les vélos

6



Proposition de mettre un sens interdit sauf vélos et de supprimer les 4 places de stationnement pour mettre un voie cyclable. Le panneau voie verte sert à rien

7



La sécurisation de Salvarelli passe par une modification de l'accès à partir de la corniche d'azur. Une réduction de la vitesse s'impose ainsi que limiter l'accès très fortement (uniquement en venant du rond point), voir le bloquer complètement. Les véhicules devront passer par la rue d'Alsace à vitesse réduite.

8



9



Signalisation inadaptée : la flèche au sol est une erreur.
La rue d'Alsace est à sécuriser : priorité piétons et vélos, véhicules motorisé autorisés



**ZONE DE RENCONTRE :
PRIORITÉ AUX PIÉTONS ;
DOUBLE-SENS CYCLABLE**



Pas de signalisation pour rejoindre la piste cyclable jusqu'à Roger Martin du Gard.
Une occasion a été perdue lors de la construction de l'hôtel Boom de faire un trottoir ou une voie cyclable